



Der Präsident

Monsieur Valéry Giscard d'Estaing
Ancien Président de la République française
199 boulevard Saint Germain
75007 Paris
France

311199 05.07.2007

Cher Monsieur le Président,

cher Ami!

Comme vous l'avez sans doute pensé, compte-tenu de notre longue et étroite "fraternité d'armes" au Parlement Européen, j'ai été particulièrement honoré que vous me fassiez part de vos réflexions et de vos appréhensions sur l'avenir du Traité constitutionnel européen à la veille du Conseil Européen que nous venons de vivre.

Vous savez à quel point je partage, de longue date vos analyses et la qualité des travaux de la Convention que vous avez su mener à bien avec de magnifiques résultats malgré le nombre et la diversité des intervenants dans un esprit ouvert, constructif et particulièrement démocratique.

Ayant mené, à vos côtés et avec l'ensemble de nos collègues parlementaires le combat pour la ratification de ce Traité constitutionnel, je n'ai pu que constater avec consternation son rejet par le peuple français.

Mais, puisque nous nous devons de reprendre l'initiative, c'est animé des mêmes priorités que celles que vous aviez définies, que j'ai préparé le Conseil Européen tant au niveau parlementaire qu'avec les principaux dirigeants européens.

Dès le 21 mai dernier, j'ai eu l'occasion, en tant que première personnalité étrangère reçue par le Président Sarkozy, de développer, à l'Elysée ces mêmes priorités que j'estimais être les exigences incontournables du Parlement Européen et je crois pouvoir dire que mon discours a été bien reçu. Tout en plaidant pour un Traité simplifié, M. Sarkozy a d'ailleurs déclaré que la Constitution ne devait pas être abandonnée.

Après les difficiles négociations du Conseil Européen, devant lequel j'ai pu longuement m'exprimer, j'ai eu le sentiment que la voix du Parlement Européen a été écoutée et que l'essentiel a été sauvé, même si nous avons dû renoncer - et je le regrette profondément -

à l'appellation de "Constitution Européenne" et aux symboles européens, du moins dans les documents officiels. Il va de soi que le Parlement Européen ne saurait renoncer à ces symboles mais entend, au contraire les utiliser et amplifier l'usage de l'hymne et du drapeau européens.

Vos craintes sur la troisième partie du texte constitutionnel, dès lors que l'on utilise les traités existants et non plus le texte de la Constitution, sont certainement fondées mais pourraient effectivement permettre de conserver des avancées que l'on n'aurait pas osé présenter en direct. Je partage tout à fait vos réflexions sur ce point.

Cela dit, si l'on tient compte du point de départ, ce qu'il faut bien appeler "l'Europe en panne", je crois que le Parlement Européen a contribué à sauver l'essentiel, c'est-à-dire préserver le développement futur de l'Union et à affirmer son rôle institutionnel déterminant.

En résumé, les conclusions du Conseil Européen apparaissent moins ambitieuses que nous ne l'aurions souhaité mais plus ambitieuses que ce à quoi nous aurions pu nous attendre compte tenu des difficultés rencontrées ces dernières semaines ou ces derniers mois:

- la Charte des droits fondamentaux devient légalement contraignante.
- l'UE affirme sa personnalité juridique.
- les décisions à la majorité qualifiée sont largement étendues.
- les compétences budgétaires sont préservées.
- la suppression de la structure à piliers est encourageante notamment pour la promotion d'un espace judiciaire européen.
- le "Haut Représentant" reprend les compétences dévolues au Ministre des affaires Etrangères de l'Union, même si je regrette, comme vous, le revirement opéré alors que le développement d'une politique étrangère et de sécurité commune était admise par tous. Mais j'observe également que la plupart des mesures prises lors de la CIG de 2004, dans ce domaine, restent inchangées.
- l'association plus étroite des parlements nationaux ainsi que la réduction du nombre des commissaires ont été confirmées. Je pense également que, pour l'avenir, et malgré certaines surenchères regrettables des dirigeants polonais, les nouvelles règles de vote entreront en vigueur.

Comme je l'ai dit à maintes reprises en présentant les résultats du Conseil Européen, pour nous Parlement Européen, le Traité Constitutionnel reste la meilleure base, la meilleure fondation (en allemand "*grundlage*") car sous votre Présidence historique il a réalisé l'équilibre entre les parlements - nationaux et européen - la Commission et les gouvernements.

Quelqu'un a dit, qu'en écoutant un concerto de Mozart, "le silence qui le suit est encore de Mozart".

De même, les mesures qui viennent d'être prises, et dont je viens de souligner l'importance, sont encore de Valéry Giscard d'Estaing.

Permettez-moi de vous en rendre témoignage.

Je vous prie de croire, cher Monsieur le Président, à ma très haute et très confiante considération.

Cardialement

Hans-Gert Pöttering

Hans-Gert Pöttering